

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 13 AVRIL 2012

L'an deux mille douze, le treize avril, à 19 heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Alain LAROCHE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Alain LAROCHE, Maire, Roland GILBERT, Bernadette COURIVAUD, Laurent REVIDON, Françoise RICHARD, Adjoints, Jean-François BONNET, Didier BEGAT, Marie-Odile RAYNAUD, Gérald COTTIN, Nicole LAROCHE-POLBOST, Guy COLLIN, Nicolas FOURNIER, Catherine VAN LANDEGHEM, Jean-Louis JAMET.

ABSENT(S)/EXCUSE(S) : Bernard GOND, Evelyne DESABRE , Alain JULIEN.

ABSENT(S) : Hervé TAILLANDIER.

SECRETAIRE DE SEANCE :

POUVOIR(S) : de Bernard GOND à Roland GILBERT
de Evelyne DESABRE à Nicole LAROCHE-POLBOST
de Alain JULIEN à Bernadette COURIVAUD

Adoption, à l'unanimité, du procès-verbal du 09 Mars 2012.

* * *

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2011 :

Le compte administratif et le compte de gestion 2011 sont présentés par M. Laurent REVIDON, adjoint au maire, les résultats de l'exercice sont les suivants :

- **EXPLOITATION** :
 - dépenses réalisées : 23.528,38 €
 - recettes réalisées : 47.929,31 €

- **INVESTISSEMENT** :
 - dépenses réalisées : 18.606,35 €
 - recettes réalisées : 45.793,76 €

Les membres du conseil, à l'exception de Monsieur le Maire qui ne participe pas au vote, approuvent ces résultats à l'unanimité.

* * *

AFFECTATION DU RESULTAT ASSAINISSEMENT 2011 :

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter :

- I) - L'excédent de fonctionnement cumulé 2011 d'un montant de 111.893,30 €
au compte 002 excédent de fonctionnement.
- II) - L'excédent d'investissement cumulé 2011 d'un montant de 106.786,65 €
au compte 001 recettes d'investissement.

* * *

VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2012 :

Le conseil municipal vote au chapitre le budget primitif assainissement 2012 qui s'équilibre de la manière suivante :

- **EXPLOITATION** : Dépenses/recettes : 150.821,00 €
- **INVESTISSEMENT** : Dépenses/recettes : 370.946,00 €

Adopté à l'unanimité.

* * *

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2011 :

Le conseil municipal approuve le compte administratif et compte de gestion 2011 présentés par Monsieur Laurent REVIDON, adjoint au Maire :

- **EXPLOITATION** :
 - dépenses réalisées : 857.952,57 €
 - recettes réalisées : 986.919,60 €
- **INVESTISSEMENT** :
 - dépenses réalisées : 167.578,06 €
 - recettes réalisées : 216.614,46 €

Les membres du conseil, à l'exception de Monsieur le Maire qui ne participe pas au vote, approuvent ces résultats à l'unanimité.

* * *

AFFECTATION DU RESULTAT COMMUNAL 2011 :

Les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité, d'affecter :

- 1) l'excédent cumulé de fonctionnement 2011 d'un montant de 698.361,96 € de la manière suivante :
 - au compte 1068 (recettes d'investissement) pour 309.802,26 € afin de couvrir le déficit d'investissement 2011, compte tenu des restes à réaliser.
 - au compte 002 excédent de fonctionnement à hauteur de 388.559,70 €

2) et que le déficit d'investissement 2011 de 23.577,86 € soit inscrit au compte 001 solde d'investissement reporté, en dépenses d'investissement.

* * *

VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2012 :

*** Taux des taxes 2012 :**

Pour l'année 2012, après en avoir débattu, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de maintenir le taux des taxes communales de la manière suivante :

taxe d'habitation : 13,15 %
taxe foncière bâtie : 11,37 %
taxe foncière non bâtie : 26,70 %

D'autre part, à l'unanimité, le conseil municipal vote au chapitre le budget primitif communal 2012 qui s'équilibre de la manière suivante :

- **EXPLOITATION** : Dépenses/recettes : 1.298.464,70 €

- **INVESTISSEMENT** : Dépenses/recettes : 1.835.854,66 €

Adopté à l'unanimité.

* * *

AVIS SUR LA MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DU SIABA3A :

Monsieur le Maire expose,

Considérant l'arrêté préfectoral n°2012-1-284 du 5 mars 2012 portant sur le projet de modification de périmètre du SIABA3A (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement des Bassins de l'Auron, de l'Airain et de leurs Affluents) suite à la mise en œuvre du SDCI (schéma départemental de coopération intercommunale) arrêté le 21 décembre 2011,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accepter l'extension du périmètre du SIABA3A aux communes de CHAVANNES, ARPHEUILLES, UZAY LE VENON, CHAUMONT, CROISY, IGNOL, RAYMOND et SALIGNY-LE-VIF.
- que chaque nouvelle commune adhérente sera représentée au sein de l'assemblée délibérante du SIABA3A par un délégué Titulaire et un délégué suppléant en application de l'article 5 des statuts du Syndicat.

* * *

PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION :

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal la nécessité d'entreprendre des travaux de réhabilitation et de mise en conformité de la station d'épuration, et présente le plan de financement prévisionnel suivant (travaux +frais annexes) :

Coût de l'opération : 303.000,00 € HT
TVA : 59.388,00 €
Total : 362.388,00 € TTC

Conseil Général du Cher 20%/301.500 € : 60.300,00 €
(hormis publications)
Agence de l'Eau Loire Bretagne 40% : 121.200,00 €
DETR ÉTAT 20 % : 60.600,00 €
Autofinancement : 60.900,00 €
TVA s/fonds propres : 59.388,00 €

A l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent ce plan de financement.

* * *

DEMANDE D'ADHÉSION A L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DU CHER :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a été saisi d'une demande d'adhésion à l'association des Maires Ruraux du Cher, dont le siège est à la mairie de Bengy-sur-Craon, avec pour président, Monsieur Denis DURAND.

Cette association a pour but de défendre le monde rural, de développer et de promouvoir l'aménagement de nos communes.

Après discussion, les membres du conseil estiment que cette entité ferait double emploi avec l'association des Maires du Cher et de France, et décident, à l'unanimité, de ne pas réserver de suite favorable à cette demande.

* * *

❧ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES ❧

- Communication des résultats de la consultation des entreprises pour la démolition de l'immeuble GARBAN
- Commémoration du Souvenir de la Déportation le 29 avril prochain
- Proposition de radars pédagogiques
- Lettre de remerciements de l'association Aube de Terre et de Feux pour la salle des fêtes
- Proposition d'achat de rosiers en hommage dédié à la Déportation et à la Résistance
- Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le réfrigérateur et le congélateur de la salle Saint-Etienne ont fait l'objet d'un vol lors du cambriolage qui a eu lieu pendant le week-end du 30 mars au 2 avril 2012.

* * *

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus désignés.